



Communiqué

Parcs municipaux et aires de jeux

Beupré, le 27 mars 2020 – La Ville de Beupré souhaite vous informer que les parcs municipaux demeurent ouverts, mais nous vous demandons de respecter le principe de la distanciation sociale demandé par le premier ministre Legault soit d'éviter de se trouver à moins d'un mètre d'une autre personne.

Prendre note que les aires de jeux pour les enfants sont fermées pour une durée indéterminée. Nous demandons la collaboration de tous dans le but d'éviter que les enfants se contaminent entre eux en étant à proximité les uns des autres.



